

**Dessiné par :**  
Christian Broutin

**Mis en page par :**  
Charles Bridoux

**Imprimé en :**  
héliogravure

**Couleurs :**  
polychrome

**Format :**  
Vertical 22 x 36  
50 timbres à la feuille

**Valeur faciale :**  
3,00 F



# premier jour



Oblitération disponible  
sur place  
Timbre à date 32 mm  
"Premier Jour"

## Vente anticipée

Les samedi 13 et dimanche 14 juin 1998 de 9 heures à 18 heures. Un bureau de poste temporaire sera ouvert à l'Hôtel de Ville du Département, place du Quartier Blanc, 67964 Strasbourg Cedex 9.

## Autres lieux de vente anticipée

Le samedi 13 juin 1998 de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Strasbourg Marseillaise.

Ce bureau sera muni d'une boîte aux lettres spéciale pour le dépôt des plis à oblitérer "Premier Jour".

## Sans mention "Premier Jour"

### A Paris

Le samedi 13 juin 1998 de 12 heures à 17 heures et le dimanche 14 juin 1998 de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la Cité de la Musique, 221 avenue Jean Jaurès Paris 19<sup>e</sup>.

Le samedi 13 juin 1998 de 8 heures à 12 heures, à Paris Louvre RP, 52 rue du Louvre, Paris 1<sup>er</sup> et à Paris Ségur, 5 avenue de Saxe, Paris 7<sup>e</sup>.

Le samedi 13 juin 1998 de 10 heures à 18 heures, au Musée de la Poste, 34 boulevard de Vaugirard, Paris 15<sup>e</sup>.

# LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

EUROPA 1998  
21 juin  
FÊTE DE LA MUSIQUE



Vente anticipée le 13 juin 1998  
à Strasbourg (Bas-Rhin) et Paris

Vente générale dans tous les bureaux de poste  
le 15 juin 1998



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dessiné par Christian Broutin

Mis en page par Charles Bridoux

Imprimé en héliogravure

Format vertical 22 x 36

50 timbres à la feuille

## 21 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

Le solstice d'été a toujours été source de fête en l'honneur d'une déclinaison maximale du Soleil. Cet événement de la vie collective se déroulait sur la place des villages. Et pour faire la fête il semblait bon de recourir à la musique qui en constituait le point culminant.

Le 21 juin 1982, Jack Lang, alors ministre de la Culture, rendait loisible un rendez-vous majeur de la vie musicale en créant la Fête de la musique. Et, depuis sa création, cette fête suscite un engouement sans cesse grandissant. Manifestations préparées ou spontanées permettent à tous types de musiques de s'exprimer. De nombreux musiciens professionnels ou amateurs peuvent ainsi rencontrer des publics plus nombreux et diversifiés chaque année. Cette éclosion de concerts offre une formidable occasion de mettre en lumière des pratiques musicales de tous styles pour fêter la venue de l'été. "Faites de la musique pour une musique en fête" semble bien être la philosophie la mieux partagée en ce 21 juin renouvelé dans les villes aussi bien que dans les communes rurales. Ce gigantesque kaléidoscope musical ne connaît pas d'exclusivité. Musiques anciennes ou contemporaines, musique de chambre ou lyrique, baroque, jazz, musique ethnique, chansons; tous les genres se trouvent représentés.

Une charte entre partenaires de la Fête européenne de la musique permet maintenant des échanges fructueux de musiciens entre la France et ses voisins européens, mais cette ouverture ne s'arrête pas là puisque l'internationalisme de la musique rassemble maintenant 85 pays. Mélange des cultures, brassage des peuples sont ainsi favorisés augurant d'une mondialisation de la Fête de la musique.

Le dieu Pan charmait les nymphes au son d'une flûte de roseau. Voyons, à l'instar de ce faune, le symbole d'une musique universelle et atemporelle. Que les sons variés et colorés de sa mélodie illustrent les diverses sensibilités musicales, des langages multiples, et témoignent d'une Fête de la musique plurielle bien qu'unique!

Jane Champeyrache